Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260609-BE_2026_0071-DE

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ
LANNUON-TREGER KUMUNIEZH

BE_2026_0071

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Exécutif du 9 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le neuf juin à 16 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Bureau Exécutif s'est réuni sous la présidence de M. Gervais EGAULT, après convocation adressée individuellement à chaque conseiller, le 1 juin 2026.

Nombre de membres en exercice : 23
Présents ce jour : 17 Procuration(s) : 2

Étaient présents :
Mme BERTINOTTI Dominique , Mme BOIRON Bénédicte , M. COCADIN Romuald , Mme DRONIOU Marie-Louise , M. EGAULT Gervais , M. HUONNIC Pierre , M. JEFFROY Christian , M. KERGOAT Yann , Mme KERLEN Frédérique , M. LE CREURER Éric , M. LE MOULLEC Frédéric , M. LIRZIN Yvon , M. PENVEN Eddy , M. PHILIPPE Joël , M. ROBERT Éric , M. SEUREAU Cédric , M. THEBAULT Christophe

Procuration(s) :
Mme AURIAC Cécile à M. JEFFROY Christian, M. GUELOU Hervé à M. EGAULT Gervais

Etaient absents excusés :
M. ARHANT Guirec, Mme CADIOU Gaby, M. LE BEVER Gildas, M. LEON Erven

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Bureau. M. LE MOULLEC Frédéric, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Demande de subvention à la DRAC Bretagne dans le cadre du Pays d'art et d'histoire (aide au fonctionnement) ANNÉE 2026

Exposé des motifs

Labellisée « Pays d'art et d'histoire » le 29 novembre 2022, Lannion-Trégor Communauté a signé une convention avec le Ministère de la Culture le 18 avril 2023 précisant les modalités de mise en œuvre du label pour une durée de 10 ans. La convention fixe des objectifs de valorisation des patrimoines et de promotion de la qualité architecturale et du cadre de vie, d'une part, et de développement d'une politique des publics, d'autre part, dont la conception et la mise en œuvre d'un programme d'actions culturelles et d'une offre éducative. La mise en œuvre des actions s'appuie sur une équipe de professionnels qualifiés dans le domaine du patrimoine culturel et de l'architecture, de l'ingénierie de projets et de la médiation culturelle.

La convention institue un partenariat permanent avec le Ministère de la Culture qui apporte son soutien financier, technique et scientifique à Lannion-Trégor Communauté. Pour l'année 2026, le budget prévisionnel des actions du Pays d'art et d'histoire du Trégor est le suivant :

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260609-BE_2026_0071-DE

Dépenses (€)		Recettes (€)	
Activités	**Montant**	**Financement**	**Montant**
1 - Développement et professionnalisation du service		Lannion-Trégor Communauté	12 560 €
		DRAC	12 560 €
2 - Actions éducatives			
Acquisition matériel pédagogique	1 000 €		
Brochure Explorateurs scolaire « Action éducative 2026-2027 »	764 €		
3 - Actions de sensibilisation à destination de la population locale et des professionnels			
Intervenants extérieurs	1 665 €		
Lecture-spectacle « Histoires d'Ici » (2 représentations)	3 500 €		
Lecture-spectacle « Séraphine dans les pas d'Anatole Le Braz » (création et représentation)	2 365 €		
4 - Expositions temporaires, édition et communication			
Brochure « Rendez-vous » (avril-déc. 2026)	2 899 €		
Exposition itinérante « Mégalithes du Trégor »	1 952 €		
Brochure Parcours « Mégalithes du Trégor »	2 893 €		
Affiche exposition « Mégalithes du Trégor »	220 €		
Kakemono exposition	243 €		
Brochure Explorateurs loisir « Mégalithes du Trégor »	2 715 €		
5 - Actions en faveur du public touristique et des professionnels du tourisme			
Visites théâtralisées (6 représentations)	1 800 €		
Animations « Navigation et Préhistoire »	2 500 €		
Brochure Explorateurs loisir « Découvre Moutik avec Lannion »	604 €		
TOTAL	**25 120 €**	**TOTAL**	**25 120 €**

VU La délibération n°CC_2026_0075 du Conseil communautaire de Lannion-Trégor Communauté, en date du 9 avril 2026, donnant délégation d'attributions au Bureau exécutif ;

Après en avoir délibéré, LE BUREAU EXECUTIF à L'UNANIMITÉ

DECIDE DE :

APPROUVER La demande de subvention d'un montant de **12 560 €** à la Direction régionale des affaires culturelles au titre de l'activité du « Pays d'art et d'histoire du Trégor » pour l'année 2026 sur un budget prévisionnel de **25 120 €**.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-200065928-20260609-BE_2026_0071-DE

AUTORISER Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ.

Le Président atteste le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité par télétransmission le : 12 JUIN 2026
Publiée et mise en ligne sur le site internet de LTC le : 12 JUIN 2026
Notifiée le :

Le Président,
Gervais EGAULT

Le Président,
Gervais EGAULT

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage.